



**ASSOCIATION DE RINGUETTE
TROIS-RIVIÈRES
TOURNOI DE TROIS-RIVIÈRES
DU 11 AU 13 JANVIER 2019**



TOURNOI DE TROIS-RIVIÈRES

Le 18 septembre 2018

Mesdames, Messieurs,

L'association de ringuette de Trois-Rivières est fière de vous inviter à la 13e édition du Tournoi de ringuette de Trois-Rivières qui se tiendra les 11, 12 et 13 janvier prochain.

Pour cette treizième édition, nous mettrons autant d'énergie que dans les précédentes pour vous offrir un tournoi de qualité au cours duquel toutes les joueuses pourront s'amuser dans une atmosphère de plaisir, de saine compétition et de franche camaraderie. Afin d'agrémenter le tournoi, voici ce que nous offrons à vos équipes :

- ▶ Programme du tournoi gratuit
- ▶ Cadeau souvenir du tournoi à toutes les joueuses
- ▶ Cadeau pour la joueuse chanceuse de chaque partie (sauf les finales)
- ▶ Collation après chaque partie (Ex. : jus, pomme, eau, biscuit)
- ▶ Médaille d'or pour l'équipe championne, d'argent pour l'équipe finaliste
- ▶ Bannière du tournoi pour l'équipe gagnante

Vous trouverez ci-joint différents documents comprenant tous les renseignements pertinents au sujet du tournoi, le formulaire d'inscription et les règlements qui seront utiles aux équipes désirant s'inscrire au tournoi. Nous vous demandons donc de bien vouloir transmettre ces documents aux équipes pouvant être intéressées à participer à cet événement.

Nous vous remercions à l'avance de toute l'attention que vous porterez à notre demande et espérons avoir le bonheur de vous compter parmi nous. Notre équipe de bénévoles sera heureuse de vous rencontrer et ainsi faire de cet événement un moment mémorable de la saison 2018-2019.

Si des renseignements supplémentaires s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi soit par courriel à marie_pierbouch@hotmail.com ou par téléphone au 819-386-8471.

Au plaisir de vous voir!

Marie-Pier Bouchard
Présidente du tournoi

Association de Ringuette de Trois-Rivières



ASSOCIATION DE RINGUETTE
TROIS-RIVIÈRES
TOURNOI DE TROIS-RIVIÈRES
DU 11 AU 13 JANVIER 2019



Informations supplémentaires

Date du tournoi :	Du 11 au 13 janvier 2019
Catégories :	Intermédiaire "A-B-C"
Division :	Féminine
Style de jeu :	Ringuette Québec
Formule :	Tournoi à la ronde
Nombre de parties :	Trois (3) parties minimums / 2 périodes chronométrées de 13 minutes (Finale / 2 périodes chronométrées de 15 minutes)
Date limite d'inscription :	1 ^{er} décembre 2018
Coût d'inscription :	475.00 \$
Adresse pour le paiement :	Tournoi de ringuette de Trois-Rivières 943, 4 ^e Rang Saint-Étienne-des-Grès, Québec G0X 2P0
Envoi des documents :	marie_pierboutch@hotmail.com
Frais d'entrée :	Gratuit pour les joueuses et officiels d'équipe 3.00\$/jour pour les visiteurs, aucune passe pour la fin de semaine
Renseignements :	Marie-Pier Bouchard Tél : 819-386-8471 marie_pierboutch@hotmail.com

Note : Il y aura des joutes durant la journée du vendredi 11 janvier 2019

AUCUN REMBOURSEMENT pour une équipe qui annule sa participation

Numéro d'accréditation émis par ringuette Québec : **TJ1819-03**

Aucune équipe n'est refusée sauf s'il n'y a pas assez d'inscription pour une catégorie ou qu'elle est déjà complète.
Si tel était le cas, nous communiquerons avec vous.



**ASSOCIATION DE RINGUETTE
TROIS-RIVIÈRES
TOURNOI DE TROIS-RIVIÈRES
DU 11 AU 13 JANVIER 2019**



Formulaire d'inscription

Association : _____

Nom de l'équipe : _____ Catégorie : _____ Classe : _____

Prénom	Nom	Téléphone	Courriel
--------	-----	-----------	----------

Instructeur : _____

Ass. (1) : _____

Ass. (2) : _____

Gérant(e) : _____

VEUILLEZ S.V.P. INSCRIRE LES NOMS EN ORDRE ALPHABÉTIQUE

	No de chandail		Nom et prénom de la joueuse	jj/mm/aa
	1 ^{er} choix	2 ^e choix		Date naissance
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				

Veillez faire parvenir à l'adresse suivante un chèque au montant de 475.00\$ fait à l'ordre de Ringuette de Trois-Rivières:

**Tournoi de Ringuette de Trois-Rivières
943, 4^e Rang
St-Étienne-des-Grès, Québec
GOX 2P0**



**ASSOCIATION DE RINGUETTE
TROIS-RIVIÈRES
TOURNOI DE TROIS-RIVIÈRES
DU 11 AU 13 JANVIER 2019**



Règlements

- 1.1 Les règlements de *RINGUETTE QUÉBEC* seront appliqués pendant le tournoi de ringuette de Francheville ainsi que les règlements du tournoi.
- 1.2 Toute joueuse retardataire doit se présenter à la registration pour la vérification et être prête à jouer avant le début de la deuxième période, sinon elle ne pourra y participer.
- 1.3 Les équipes et entraîneur(e) devront se présenter une (1) heure avant la partie (1/2 heure pour la première partie de la journée) et l'entraîneur(e) et son équipe devront se présenter à la registration pour l'inscription.
- 1.4 L'entraîneur(e) devra fournir les renseignements par *RINGUETTE QUÉBEC* et par le *COMITÉ DU TOURNOI DE RINGUETTE DE Francheville*.
 - 1) Le formulaire de *RINGUETTE CANADA* tel qu'émis par *RINGUETTE QUÉBEC*
 - 2) La certification des entraîneur(es) (5.02.04 – Guide opération)
 - 3) L'entraîneur(e) indiquera les réservistes, les joueuses blessées avant chaque partie ainsi que la capitaine, les assistantes et la gardienne de but.
 - 4) L'entraîneur(e) inscrira sur la feuille de pointage avant la FINALE, les cinq (5) joueuses pour la fusillade. (Identifiées et numérotées)
 - 5) Chaque fille participante devra avoir sa carte de joueuse émise par la fédération de ringuette Québec
- 1.5 Les entraîneur(es) devront voir à ce que les joueuses portent l'équipement réglementaire requis.
- 1.6 S'il y a un retard dans l'horaire, le comité organisateur se réserve le droit de refaire la glace à toutes les deux (2) parties.
- 1.7 Si les deux (2) équipes qui se rencontrent ont des chandails de couleur identique, l'équipe visiteuse devra changer de chandails. S'il y a lieu des dossards seront fournis par le comité organisateur.
- 1.8 Chaque équipe a droit à un maximum de dix-huit (18) joueuses incluant les gardiennes de but (sans dépasser le nombre de joueuses inscrites sur le carton d'équipe), mais un minimum de sept (7) joueuses inscrites sur la feuille de pointage et assises au banc sont requises pour débiter la partie, sinon l'équipe fautive perdra sa partie par défaut.
- 1.9 Un maximum de cinq (5) personnes et deux (2) minimums (excluant l'hôtesse) seront autorisées derrière le banc des joueuses. Une d'entre elle devra être une femme, tel que stipulé dans le guide d'opération de *RINGUETTE QUÉBEC* au # 5.02.04.
- 1.10 Lors d'une punition de mauvaise conduite et/ou de match, le chapitre 6 s'appliquera.
- 1.11 Le règlement des réservistes sera appliqué conformément aux règlements de *RINGUETTE QUÉBEC*. Les réservistes utilisées devront avoir en leur possession le formulaire de *RINGUETTE* Canada (carte de joueuse et carton d'équipe) et être en conformité avec le règlement de *RINGUETTE QUÉBEC* tel que publié au chapitre 2.06 du guide des opérations.
- 1.12 Toute infraction aux règlements entraînera la disqualification de l'équipe.
- 1.13 Aucun protêt ne sera accepté.

PARTIE

- 2.1 Les équipes doivent être prêtes à jouer quinze (15) minutes avant l'heure prévue de la partie. À l'arrivée sur la glace, un deux (2) minutes chronométrées sera allouée pour le réchauffement avant le début de la partie et un temps d'arrêt d'une (1) minute chronométrée entre chaque période réglementaire et supplémentaire.
- 2.2 Dès qu'il y aura une différence de sept (7) points au pointage, la partie se poursuit à *TEMPS CONTINU JUSQU'À LA FIN DE LA PARTIE*. Mais les pénalités restent en temps chronométrés. Toutefois, le tableau indicateur affichera le pointage avec (7) points de différence. Pour les fins de calcul du tournoi une différence maximale de sept (7) points seront comptabilisés. Cependant, le résultat authentique sera inscrit sur la feuille de pointage.
- 2.3 Si une partie se termine nulle alors le résultat reste nul et aucune période supplémentaire n'est jouée *SEULEMENT LES FINALES SONT À FINIR*.



**ASSOCIATION DE RINGUETTE
TROIS-RIVIÈRES
TOURNOI DE TROIS-RIVIÈRES
DU 11 AU 13 JANVIER 2019**



Règlements

- 2.4 Avant le début de la partie, l'entraîneur(e) établit son ordre de joueuses pour les lancers contre la gardienne de but. Les cinq (5) premières joueuses doivent être numérotées de 1 à 5.
En cas de blessure durant la partie, les officiels majeurs s'assurent d'avoir cinq (5) joueuses numérotées avant la confrontation.

Un tirage au sort (pile ou face) sera effectué avant le début de la confrontation et l'équipe gagnante du tirage au sort a le choix de débiter ou de terminer la confrontation.

L'équipe ayant compté le plus de buts est déclarée gagnante.

Si l'égalité persiste, l'entraîneur(e) à la liberté de choisir n'importe quelle joueuse par la suite. Le premier bris d'égalité met fin à la partie. Il est permis de prendre toujours la même joueuse.

N.B. Chaque équipe aura exécutée le même nombre de lancer(s) avant qu'une équipe soit déclarée gagnante.

CLASSEMENT

- 2.5 Pour une partie gagnante = 2 points
Pour une partie nulle = 1 point
Pour une partie perdue = 0 point
Pour une partie gagnante par défaut = 2 points
Pour une partie perdue par défaut = 0 points
- 2.6 Partie gagnée par défaut, on indique un pointage de sept (7) buts pour et zéro (0) contre.
- 2.7 Bris d'égalité pour le classement : Pour aller en finales :
(Tel que stipulé dans le guide d'opération de *RINGUETTE QUÉBEC*)

RÈGLEMENTS POUR LES FINALES

S'il y a égalité après (2) périodes réglementaires, une prolongation de cinq (5) minutes à cinq (5) joueuses aura lieu, si l'égalité persiste une confrontation sera alors nécessaire.

BON TOURNOI À TOUS !!!